

**MASTER**

MENTION

Droit Social

PARCOURS-TYPE

Droit et Sciences du Travail Européen (DSTE)

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES :

Mention :**Brigitte REYNES**, *Maître de conférences, HDR*Parcours-type :**Isabelle DESBARATS**, *Professeur des universités*
Eugénie FABRIES-LECEA, *Maître de conférences*

Code RNCP : 31493

120 crédits - 4 semestres

CANDIDATURES :

M1 : <https://www.monmaster.gouv.fr/>**M2** : www.ut-capitole.fr/formations/s-inscrire/

Formation initiale



Formation continue



Formation ouverte à distance



Formation en alternance (S3-S4)

PRESENTATION

Les semestres 1 et 2 permettent aux étudiants d'acquérir et d'approfondir des connaissances juridiques principalement en Droit du Travail et en Droit de la Protection Sociale - et plus largement en Droit de l'Entreprise - spécialisation qui se poursuivra en semestre 3 et 4.

Les semestres 3 et 4 ont pour objectif de former des étudiants compétents à la fois en économie du travail, en droit social et en ressources humaines, dans une perspective européenne et comparative.

Les semestres 3 et 4 peuvent être suivis en alternance (contrat de professionnalisation).

COMPÉTENCES ET METIERS VISES**COMPÉTENCES :**

Effectuer une veille juridique sur l'évolution du droit du travail ;

Mesurer et résoudre les problèmes posés par des relations de travail internationales,

Maîtriser les outils de diagnostic du marché du travail, au service des personnes en recherche d'emploi ou en réorientation professionnelle ;
Intégrer les enseignements des domaines corollaires (gestion, problématiques RH, sociologie, économie, science politique) à un Droit spécialement impacté par les environnements politiques et socio-économiques ;

Avoir une vision prospective du droit du Travail en constante évolution, d'en dominer la dimension pratique et l'application, et d'en proposer une analyse critique permettant notamment d'anticiper ses développements :

- Par l'étude des textes légaux et conventionnels, des normes de droit interne et du droit international
- Par l'analyse de la jurisprudence et de ses évolutions dans un contexte économique et social mouvant.
- Par l'analyse des textes légaux et conventionnels, et d'une jurisprudence très
- sensible aux évolutions socio-économiques
- Par l'analyse des contentieux.

Pour plus d'informations, consultez la fiche RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) du master mention droit social sur le site France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/31493/>

MÉTIERS VISÉS :

La formation apporte aux diplômés de la voie professionnelle les compétences requises pour évoluer, au sein du **service juridique d'une entreprise, d'une administration ou d'un cabinet d'avocat, vers des postes à responsabilité en bénéficiant d'une ouverture au droit social et à la gestion des ressources humaines**. Elle apporte aux diplômés de la voie recherche les compétences requises pour entreprendre une **thèse en droit social, en économie du travail ou en Gestion des Ressources Humaines**.

Débouchés : Métiers de l'emploi combinant un ancrage pluridisciplinaire et/ou une dimension européenne et internationale :

- Organisations professionnelles, nationales et européennes (permanents des organisations syndicales ou patronales, organismes paritaires)
- Organismes de formation, d'insertion et d'intermédiation (service public de l'emploi, OPCO, réseaux d'insertion des travailleurs handicapés, entreprises de travail temporaire, cabinet conseil...)
- Secteur privé : avocats spécialisés en droit social ; fonctions RH, conseils d'entreprise, juriste social, cadre juridique d'entreprise, nationales ou internationales, Presse spécialisée...
- Secteur public ou parapublic : fonctions publiques (inspection du travail, ...) ; organismes de protection sociale (cadres des organismes sociaux ...), consulats, ambassades, institutions internationales.

En outre, la dimension européenne du master facilite la mobilité géographique et ouvre des possibilités de carrières internationales.

LIENS UTILES**RETROUVEZ LES INFORMATIONS SUR LA FORMATION :**

- <http://tls-droit.ut-capitole.fr/>
- <http://www.ut-capitole.fr/formations/>
- <http://www.ut-capitole.fr/formations/se-former-autrement/formation-ouverte-et-a-distance/>
- <http://www.ut-capitole.fr/formations/se-former-autrement/formation-continue/>

PRÉPARATION À L'INSERTION PROFESSIONNELLE :

Retrouvez les informations sur l'orientation et l'insertion professionnelle sur :

- <http://www.ut-capitole.fr/orientation-insertion/>
- La DOC en ligne du SUIO-IP :**
- <https://suio-ut-capitole.centredoc.fr/>

INFORMATIONS SUR LES STAGES :

(Législation, convention de stage...)

- <http://www.ut-capitole.fr/orientation-insertion/preparer-son-insertion/stages/>

CONSULTEZ LES ENQUÊTES SUR L'INSERTION

PROFESSIONNELLE DES DIPLOMÉS RÉALISÉES PAR L'OFIP :

- <https://www.ut-capitole.fr/repertoire-des-emplois>

ACCUEIL ETUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP :

- <https://www.ut-capitole.fr/handicap/>

ADMISSION – CANDIDATURE EN PREMIERE ANNEE DE MASTER

L'admission en première année de master dépend des capacités d'accueil et est subordonnée à l'examen du dossier et éventuellement à un entretien pour les étudiants pré-sélectionnés.

Le dépôt des candidatures s'effectue sur la plateforme nationale des masters : <https://www.monmaster.gouv.fr/>

Les capacités d'accueil, les attendus et critères généraux d'examen des candidatures sont disponibles sur le site de l'Université : <https://www.ut-capitole.fr/capacitesdaccueil-modalitesd admission>

ADMISSION – CANDIDATURE EN SECONDE ANNEE DE MASTER

Droit à poursuite d'études :

Pour les étudiants qui ont validé une première année (master 1) de l'un des masters de l'université Toulouse Capitole, l'accès en seconde année de master (master 2) est de droit dans l'un au moins des parcours de la même mention.

La poursuite d'études de la première à la seconde année de master s'effectue **de plein droit au sein du même parcours**, sous réserve de l'accomplissement des formalités de demande d'inscription (candidature sur le site de l'Université via le téléservice eCandidatures).

Dans le cas des formations de master offrant plusieurs parcours de master 2 au sein de la même mention, l'orientation des étudiants entre les différents parcours de master 2 tient compte, d'une part, du projet de chaque étudiant, des acquis de sa formation initiale ou de ses compétences et, d'autre part, des caractéristiques des parcours. Les inscriptions sont prononcées par le Président de l'université dans la limite des capacités d'accueil, après avis d'une commission pédagogique dont il désigne les membres. Chaque étudiant se voit proposer une inscription dans l'un au moins des parcours de master de la mention au sein de laquelle il a validé son master 1.

Réorientation :

L'inscription d'un étudiant qui a validé son master 1 à l'université Toulouse Capitole et souhaite poursuivre sa formation dans une autre mention de master proposée par l'établissement est subordonnée à la vérification par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée que les unités d'enseignement déjà acquises sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue d'obtenir le master.

L'inscription d'un étudiant qui a validé un master 1, quelle que soit la mention, dans un établissement d'enseignement supérieur autre que l'université Toulouse Capitole, est subordonnée à la vérification, par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée, que les unités d'enseignement déjà acquises dans son établissement d'origine sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du diplôme de master.

Sur le téléservice eCandidatures, les étudiants classent par ordre de préférence les parcours de master 2 où ils demandent à s'inscrire.

DEPART EN MOBILITE ET ACCES AU DU MASTER EUROPEEN EN SCIENCE DU TRAVAIL :

Le départ en mobilité en 2^{ème} année de master est soumis à un certain nombre de **conditions (notamment niveau en langue et nombre de places disponibles)**.

Sont admis à s'inscrire au diplôme d'université Master Européen en Sciences du Travail les étudiants inscrits en 2^{ème} année du Master mention Droit social parcours type Droit et Sciences du Travail Européen et qui ont fait la preuve d'un **niveau suffisant en langue étrangère en ayant satisfait aux tests organisés**. La liste des admis est communiquée en début d'année.

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

L'action de formation en 1^{ère} année de master se déroule sur une période de 10 mois et comporte un total de 450h d'enseignement.

SEMESTRE 1 – 186h CM + 39h TD	SEMESTRE 2 – 186h CM + 39h TD
• COMPETENCES TRANSVERSALES : UE 1 : Communication spécialisée pour le transfert des connaissances : <i>1 langue au choix valable pour l'année :</i> - Anglais, Espagnol, Allemand ou Italien – 12h TD • COMPETENCES DISCIPLINAIRES : UE2 (niveau standard) : Maîtriser le droit de la relation individuelle de travail dans les organisations et sur le marché du travail : - Droit du Travail 1 – 33h CM + 13h30 TD UE3 (niveau standard) : Maîtriser les fondamentaux de la protection sociale et la gestion de la protection sociale complémentaire : - Protection Sociale 1 – 33h CM + 13h30 TD • COMPETENCES DE SPECIALITE : UE 4 : RH, adaptation et développement des compétences : - Principes de gouvernance – 30h CM UE5 : Droit social international, européen et comparé : - Droit international privé – 30h CM UE6 (niveau standard) : Transformation du monde du travail, des modalités de travail et de la protection sociale : - Droit européen du numérique – 30h CM UE7 : Entreprise et relations de travail : - Imposition du chiffre d'affaires et des bénéfices – 30h CM	• COMPETENCES TRANSVERSALES : UE8 : Communication spécialisée pour le transfert des connaissances : <i>Même langue que celle choisie au S1 :</i> - Anglais, Espagnol, Allemand ou Italien – 12h TD • COMPETENCES DISCIPLINAIRES : UE9 : (niveau standard) : Maîtriser le droit des relations sociales du travail dans les organisations et sur le marché du travail : - Droit du Travail 2 – 33h CM + 13h30 TD UE10 : (niveau standard) : Maîtriser les fondamentaux de la protection sociale et la gestion de la protection sociale complémentaire : - Protection Sociale 2 – 33h CM + 13h30 TD • COMPETENCES DE SPECIALITE : UE11 : Droit social international, européen et comparé : - Droit comparé du travail – 30h CM - Droit de la nationalité des étrangers – 30h CM UE12 : (niveau standard) : Transformation du monde du travail, des modalités de travail et de la protection sociale : - Socio-éco du travail – 30h CM UE13 : Prévention et règlement des conflits du travail : - Contentieux du travail – 30h CM

L'action de formation en 2nde année de master se déroule sur une période de 12 mois et comporte un total de 306h d'enseignement.

SEMESTRE 3 – 133h	SEMESTRE 4 – 173h
COMPETENCES TRANSVERSALES : UE 1 : Usages avancés et spécialisés des outils numériques - Valorisation et traitement de l'information – 20h UE 2 : Appui à la transformation en contexte professionnel - Gestion de projet – 5h - Ateliers d'insertion professionnelle et organisation de la conférence annuelle (note collective) – 27h CM - Cours optionnel dans catalogue ENGAGE.EU (facultatif). Thématique : the future of work COMPETENCES DISCIPLINAIRES : UE 3 : Maîtriser le droit de la relation individuelle de travail dans les organisations et sur le marché du travail - niveau expert - Droit du travail approfondi – 30h CM COMPETENCES DE SPECIALITE : UE 4 : Niveau expert : RH, adaptation et développement des compétences - Gestion des RH et management interculturel – 30h CM - Gestion de la paie – 12h CM - Construction d'un plan de formation – 9h CM	COMPETENCES TRANSVERSALES : UE 5 : Niveau expert : Droit social international, européen et comparé - Droit social comparé – 60h CM - Politiques sociales de l'UE – 24h CM - Mobilité internationale des travailleurs – 15h CM - Recrutement des travailleurs étrangers – 6h CM UE 6 : Niveau expert : Transformation du monde du travail, des modalités de travail et de la protection sociale - Analyse des organisations – 30h CM - Economie du travail – 20h CM - Droit du travail, IA et transformation numérique – 9h CM - Actualité de la protection sociale – 9h CM UE 7 : Appui à la transformation en contexte professionnel <u>1 voie au choix :</u> - Voie professionnelle : Stage (3 mois minimum) - Voie recherche : rédaction d'un mémoire de recherche. UE8 : Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés - Pour la voie professionnelle, l'étudiant a le choix de soutenir son rapport de stage ou de valider le <u>DU Pratiquer la négociation collective</u> ou le <u>DU Expertise Sociale en Insolvabilité des Entreprises</u>. - Pour la voie recherche, l'étudiant a le choix de soutenir son mémoire ou de valider le DU Pratiquer la négociation collective.

Les étudiants étrangers inscrits par leur université dans le réseau MEST peuvent se voir délivrer le Certificat MEST par le réseau européen MEST, s'ils valident les UE 5 et 6 du Master Droit et Sciences du Travail européen.

Les étudiants inscrits dans le Master Droit Sciences du Travail européen, peuvent se voir délivrer, outre ce Master, le Certificat MEST par le réseau européen MEST, et le DU MEST par l'université Toulouse Capitole, s'ils valident les enseignements identifiés comme équivalents aux UE5 et 6 du Master Droit et Sciences du Travail européen, dans l'une des universités partenaires du réseau Labor Studies.

Les étudiants inscrits dans le Master Droit Sciences du Travail européen, peuvent se voir délivrer, outre ce Master, le Certificat MEST par le réseau européen MEST, et le DU MEST par l'université Toulouse Capitole, s'ils valident les enseignements identifiés comme équivalents aux UE5 et 6 du Master Droit et Sciences du Travail européen, dans l'une des universités partenaires du réseau Labor Studies.

SPECIFICITES DE LA 2nde ANNEE DE MASTER PARCOURS-TYPE DSTE

Les enseignements sont assurés par des universitaires et des professionnels spécialistes des métiers de l'emploi : les interventions d'anciens étudiants sont particulièrement encouragées. En principe, les enseignements ne sont organisés que le lundi, mardi et mercredi afin de permettre aux étudiants d'accomplir un stage long ou de suivre le master, soit en alternance (contrat de professionnalisation), soit en formation continue.

La formation dispensée en 2nde année de Master Droit et Sciences du travail Européen peut être suivie en **formation initiale**, en **formation continue** (Accueil de stagiaires participant au Plan régional de formation professionnelle), en **alternance** (contrats de professionnalisation), ou en **formation ouverte à distance** (programme différent en FOAD, master droit social parcours-type droit social de l'entreprise).

L'étudiant a aussi la possibilité de suivre un semestre du cursus intégré à l'étranger (sous conditions, notamment du niveau en langue et en fonction du nombre de places disponibles). C'est la raison pour laquelle cette formation s'articule sur un découpage explicite en semestres, la mobilité internationale de formation pouvant s'effectuer soit au premier semestre (Ecole des relations industrielles de Montréal, Canada), soit au second (dans l'une des universités du réseau *Labor Studies*). Dans ce second cas, l'étudiant obtient alors, outre le M2 DSTE, un diplôme d'université délivré par le réseau Européen Labor Studies : le master Européen en Sciences du Travail. Ce réseau a été retenu parmi les 11 meilleurs réseaux européens sélectionnés par l'European University Association (organisation représentative des universités européennes et des conférences nationales des présidents d'université).

Réseau européen :

- | | |
|--|---|
| → Université catholique de Louvain la neuve (Belgique) * | → Université de Trier (Allemagne) * |
| → University College Dublin (Irlande) | → Université de Brême (Allemagne) * |
| → Université de Florence (Italie) | → The London School of Economics and Political Science (Grande-Bretagne)
(3 places en 2021-2022) |
| → Université de Lisbonne (Portugal) | → Université autonome de Barcelone (Espagne) ** |
| → Université de Milan (Italie) * | → Université d'Amsterdam (Pays-Bas) * (TOEFL obligatoire) |
| → Faculté des sciences politiques de Bucarest (Roumanie) | → Université de Ljubljana (Slovénie) |

(* les enseignements sont dispensés en anglais)

(** les enseignements sont dispensés en espagnol et en catalan)

Ainsi, l'étudiant a plusieurs possibilités :

1- Le Master en Droit et sciences du travail européen seul : Les étudiants peuvent suivre la totalité des enseignements à l'Université Toulouse Capitole (**en formation initiale, en formation continue ou en alternance - contrat de professionnalisation**). Des étudiants sélectionnés peuvent suivre les enseignements du 1^{er} semestre au Canada (Université de Montréal - École des relations industrielles) et ceux du 2nd à Toulouse.

2- Le Master en Droit et sciences du travail européen et le Master européen en sciences du travail

(Diplôme d'université délivré par le réseau Européen Labor Studies) : Dans ce cas, les étudiants suivent les enseignements du 1^{er} semestre à l'Université Toulouse Capitole et ceux du 2nd semestre dans une Université du Réseau Labor Studies. Cette possibilité est proposée aux étudiants qui ont fait la preuve d'une connaissance suffisante d'une langue étrangère (inscription obligatoire aux deux diplômes Master et DU* – voir plus haut) en anglais, espagnol, italien, allemand ou portugais.

* DU Pratiquer la négociation collective ou DU Expertise Sociale en Insolvabilité des Entreprises.

Tout au long de la 2nde année : Conférences professionnelles obligatoires.

Les enseignements sont assurés par des universitaires et des professionnels spécialistes des métiers de l'emploi : les interventions d'anciens étudiants sont particulièrement encouragées. En principe, les enseignements ne sont organisés que le lundi, mardi et mercredi afin de permettre aux étudiants d'accomplir un stage long ou de suivre le master, soit en alternance (contrat de professionnalisation), soit en formation continue.

CONTACTS

UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE

2 rue du Doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse Cedex 9

SCOLARITE : POLE MASTER DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

Première année de master :

Bureau AR 125 (bâtiment Arsenal)

Courriel : Pmd01@ut-capitole.fr

Tél. : 05 61 63 38 53

Seconde année de master :

Bureau : AR 126 (Bâtiment Arsenal)

Courriel : pmd11@ut-capitole.fr

Tél. : 05 61 63 35 11

RESPONSABLES PEDAGOGIQUES

Isabelle DESBARATS :

Courriel : isabelle.desbarats@ut-capitole.fr

Eugénie FABRIES-LECEA :

Courriel : eugenie.fabries-lecea@ut-capitole.fr

ALTERNANCE / FORMATION CONTINUE

Manufacture des Tabacs- Bat. Q, 1^{er} étage

21, allée de Brienne

31042 Toulouse Cedex 9

Pôle Alternance :

Courriel : alternance.fcv2a@ut-capitole.fr

Tél. : 05 61 12 87 14

Contact Formation continue :

Véronique Lemozy

Courriel : veronique.lemozy@ut-capitole.fr

Tél. : 05 61 12 86 49

ECOLE EUROPEENNE DE DROIT (POUR LES QUESTIONS RELATIVES A LA MOBILITE)

Bureau AR 334

Courriel : esl@ut-capitole.fr

Tél. : 05 61 63 38 48

SUIO-IP

SERVICE UNIVERSITAIRE D'INFORMATION D'ORIENTATION ET D'AIDE

À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Préfabriqués - Parking Arsenal

Courriel : suio-ip@ut-capitole.fr

Tél. : 05 61 63 37 28

BUREAU DES STAGES

Bâtiment Arsenal, 3^{ème} étage, AR379

Courriel : stages@ut-capitole.fr

Tél. : 05 61 63 37 35